



## Association étudiante

### Quelle démocratie ?

*par Stéphane Chalifour, professeur de sociologie*

Un spectre hante le collège Lionel-Groulx : le spectre de son association étudiante<sup>[1]</sup>. Six ans après le soulèvement historique des carrés rouges auquel nous avons été nombreux à donner notre appui, ce que nous appelons aujourd'hui le mouvement étudiant semble frappé de déliquescence. Moribondes, les associations nationales sont déchirées par des guerres fratricides entre diverses factions de ce qui reste de couches militantes en leur sein. Quant à elles, les associations locales sont redevenues, après le sursaut du printemps érable, ce qu'elles étaient déjà pour la plupart, des coquilles vides sans assises démocratiques et auxquelles très peu d'étudiants s'identifient si tant est ils en connaissent l'existence...

Clubs politiques plus ou moins fermés, les « exécutifs » de ces entités peinent à joindre leurs « membres » : les mots d'ordre de mobilisation restant sans écho, les causes sans partisans et les assemblées générales sans quorum. Reflet d'une époque désenchantée et d'un rapport aux institutions marqué par la méfiance, l'état du syndicalisme étudiant devrait pourtant nous inquiéter. D'abord, parce qu'il s'agit de formidables écoles de politisation et de véhicules capables, dans des conjonctures favorables, de canaliser tant l'énergie que les espoirs des franges de la population les plus susceptibles de générer des processus de transformation sociale propres à contrer la tendance naturelle des sociétés à se scléroser. Les associations étudiantes ont également un statut de syndicat et c'est à ce titre qu'elles doivent veiller à défendre leurs membres, peu importe la nature des litiges. Elles ont ainsi la responsabilité de faire la pédagogie de la condition étudiante tout en intervenant politiquement, le cas échéant, pour en poser les enjeux. Conséquemment, en dépit du caractère éphémère de l'identité étudiante, ces derniers ont historiquement joué un rôle d'acteur social au plein sens du terme. L'autre motif d'inquiétude renvoie au fait, qu'aussi désertées soient-elles, les associations étudiantes reçoivent, chaque année, d'importantes sommes d'argent en cotisations prélevées puis versées par les Institutions d'enseignement.

Ainsi avons-nous été nombreux récemment à nous réjouir à l'annonce de ce qui semble être un soulèvement — à petite échelle — d'étudiants manifestement déterminés à refonder une organisation sans autre existence qu'un local laissé à lui-même. Cinquième tentative en dix ans initiée par des étudiants de « la base », l'action du **Comité de représentation étudiante** (CRE) visait à nouveau la suspension d'un employé de l'association étudiante devenu — en vingt ans — une espèce d'apparatchik

indélogeable que la démobilisation des étudiants a bien servi. Malgré la récurrence des rumeurs le concernant, le salarié permanent semblait en mener large. Or, pendant toutes ces années, tous les acteurs de l'institution ont fait mine de ne pas entendre l'écho de la dissidence, certains par accointance idéologique peut-être... et d'autres parce qu'il aurait fallu du courage. C'est d'ailleurs de cette rare vertu dont se nourrissent les jeunes hommes et femmes qui, depuis des mois, cherchent des appuis et la solidarité indispensable à la bataille dans laquelle ils se sont engagés. Ce sont finalement de graves allégations relatives à la gestion des finances qui ont mis un terme à la tradition d'indifférence de part et d'autre. Comme nous le savons, une enquête comptable est en cours à l'initiative du CRE qui se demande encore comment une association qui reçoit annuellement 250 mille dollars puisse être en banqueroute...

Même s'il n'y a pas eu d'assemblée générale depuis des lunes et qu'il suffit d'assister à trois réunions de l'exécutif pour, de facto, en faire partie, quelques esprits agités brandissent aujourd'hui le drapeau des victimes réclamant illico la fin des procédures légales. À court d'arguments, certaines mauvaises langues voudraient nous faire croire que l'administration du collège « manipule » ces âmes naïves dans le but de casser toute velléité de résistance en transformant, à terme, l'association étudiante en une espèce d'appendice de la direction des services aux étudiants. N'en déplaise aux théoriciens du complot, les membres du CRE sont les seuls maîtres de leur démarche et beaucoup trop attachés à l'autonomie de leur collectif pour servir d'autres agendas que le leur. Ils en ont contre des usurpateurs et autres relais de sectes staliniennes qui ont largement contribué à faire fuir le grand nombre sur lequel les tristes figures de Mao TSE tong ou de Pol Pot agissent comme repoussoir. De par leur nature, les associations étudiantes représentent en effet le maillon faible des appareils syndicaux et sont forcément plus vulnérables au noyautage et à l'instrumentalisation que ne le sont les syndicats de travailleurs dont les assises sociologiques sont plus stables. Le problème en soi n'est donc pas qu'il y ait des « radicaux » de gauche à la tête des syndicats étudiants, mais qu'en l'absence de débats entre leurs adhérents, il ne reste que des militants qui confondent leurs certitudes avec la volonté générale. Rappelons qu'en 2012, c'est l'intransigeance du gouvernement libéral de Jean Charest qui poussa le mouvement à se radicaliser et à s'élargir bien davantage que les mots d'ordre désincarnés d'organisations marginales. Si la fougue des plus convaincus est absolument indispensable, elle ne saurait cependant se suffire à elle-même. Il faudrait d'ailleurs rappeler à tous ceux et celles qui prétendent, de bonne foi, s'inscrire dans la vaste tradition de la gauche que, dans l'histoire, les revendications pour l'égalité, la justice sociale et les droits fondamentaux fut d'abord une bataille pour plus de démocratie.

Les défis qui se présentent aux étudiants sont donc à la fois nombreux et complexes. Rebâtir une association démocratique dotée de mécanismes de contrôle des dépenses et de procédures transparentes en matière de décision prendra un certain temps. Les militants actuels du CRE se sont engagés à organiser, dès l'automne, une première assemblée générale où sera élu un nouvel exécutif ouvert à toutes les sensibilités politiques, le pluralisme étant garant de la vitalité des débats et d'une légitimité susceptible de générer un intérêt plus large à l'égard de la chose publique.

Ils auront sans doute à réécrire des statuts et règlements vieux de trente ans et à repenser une structure de fonctionnement susceptible de faciliter la délibération tout en incitant les étudiants de tous les programmes à participer. L'impératif d'autonomie qui les anime déjà devrait se traduire, à plus long terme, par l'adoption d'une politique

d'indépendance tant à l'égard de l'administration du collège, des professeurs que d'obscurs groupuscules prétendument rompus à la cause des « masses populaires ». Tout cela explique pourquoi, dans le contexte de crise qu'ils traversent, les membres du CRE ont pris la décision de ne pas tenir d'assemblée avant quelques mois sachant qu'un tel simulacre de consultation ne servirait pas les intérêts des étudiants.

On peut légitimement penser que les révélations de l'enquête comptable donneront raison aux jeunes « insurgés » qui, aujourd'hui, demandent à tous les membres de la communauté collégiale de les appuyer.

Sensible à leurs revendications et aux devoirs qui nous incombent comme membres du corps professoral, je vous invite, chers collègues, à les soutenir.

[1] — En 1848, Karl Marx et Friedrich Engels publiaient un livre devenu célèbre. *Le Manifeste du Parti communiste* s'ouvrait avec cette phrase, « Un spectre hante l'Europe, le spectre du communisme ».